



HAL
open science

Migrants dans la francophonie, de la bienveillance à la défiance.

Olivier Damourette

► **To cite this version:**

Olivier Damourette. Migrants dans la francophonie, de la bienveillance à la défiance.. 2022. halshs-03699496

HAL Id: halshs-03699496

<https://shs.hal.science/halshs-03699496>

Preprint submitted on 20 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Migrants dans la francophonie, de la bienveillance à la défiance.

Résumé

A l'heure où les migrations internationales en direction de l'Europe donnent lieu à des débats souvent marqués par la démagogie ce travail se penche sur le fait migratoire au sein des espaces de la francophonie. Il tente de mettre en lumière une réalité plus complexe qu'il n'y paraît pour comprendre si la francophonie constitue aujourd'hui un élément moteur de la mobilité et de l'intégration des populations de langue française, en particulier celles en provenance d'Afrique, continent qui compte désormais le plus grand nombre de francophones au monde.

Mots-clés : Migrations, Francophonie, Frontières, Afrique subsaharienne, Politiques migratoires

Abstract

At a time when international migration towards Europe is giving rise to debates often marked by demagogy, this work focuses on the migratory phenomenon within the French-speaking world. It attempts to highlight a more complex reality than it seems to understand whether the Francophonie is now a driving force behind the mobility and integration of French-speaking populations, particularly those from Africa, the continent that now has the largest number of Francophones in the world.

Keywords: Migration, Francophonie, Borders, Sub-Saharan Africa, Migration policies

Resumen

En un momento en que la migración internacional hacia Europa está dando lugar a debates a menudo marcados por la demagogia, este trabajo se enfocará en el fenómeno migratorio dentro del mundo francófono. Se tratará de abarcar una realidad más compleja de lo que parece: medir si la Francofonía es hoy en día una fuerza motriz de la movilidad y la integración de las poblaciones francófonas, oriundas en particular de África, el continente que cuenta con el mayor número de francófonos del mundo.

Palabras claves: Migración, Francofonía, Fronteras, África subsahariana, Políticas migratorias

L'actualité migratoire européenne s'est accélérée dans la décennie 2010 avec les « printemps arabes ». A titre d'exemple la chute de Mouammar Kadhafi a mis au jour la réalité de la Libye, pays de transit dans les migrations africaines ; de son côté la guerre en Syrie a jeté des millions de réfugiés sur les chemins de l'exode.

Même si la situation de la France est sans commune mesure avec celle de l'Allemagne, de la Grèce ou d'un petit pays comme le Liban¹, elle a vu arriver sur son territoire plusieurs milliers de migrants en provenance de Méditerranée orientale, phénomène surmédiatisé qui a occupé le devant de scène durant des mois.

Il faut dire que le pays est dans une situation assez singulière du point de vue des mouvements migratoires.

Vieille nation d'immigration la France a longtemps été une destination privilégiée pour certaines catégories de population, par exemple les réfugiés (appartenant aux élites intellectuelles) originaires d'Amérique latine² qui y ont trouvé refuge dans les années 1970, profitant d'une politique d'accueil plutôt bienveillante.

Dans les années 1960 ce sont les migrations de travail qui ont conduit des dizaines de milliers de personnes (venant du Maghreb et dans une moindre mesure d'Afrique subsaharienne) à y venir pour s'embaucher dans des secteurs d'activités comme le bâtiment.

A première vue nous pourrions donc penser que la francophonie est un espace propice aux mouvements migratoires, une aire géographique au sein de laquelle la France, ex puissance coloniale qui a conservé de par le monde une multitude de "miettes d'empire", jouerait un rôle de catalyseur. Mais comme d'autres pays européens la France est aujourd'hui à la croisée des chemins en ce qui concerne ses politiques migratoires.

D'une relative bienveillance durant les années 1960-1970 elle est progressivement passée à une situation qui a vu le sort des populations migrantes se compliquer (en particulier celles en provenance de pays du tiers-monde) à mesure que la législation se durcissait, fermant ainsi la porte à certains.

Ce paradoxe s'exprime également dans le traitement différencié qui existe, de fait, entre les différentes catégories de migrants. Cela fait écho à une présentation du fait migratoire largement conditionnée par certains discours politiques qui envisagent les personnes migrantes dans le pire des cas comme l'avant-garde d'une invasion, et trop souvent comme venant profiter des bienfaits de l'aide sociale dans des pays d'Europe de l'ouest qui n'auraient plus les moyens d'assumer leur devoir de solidarité avec les plus démunis.

Nous posons donc ici la question du rôle de la francophonie dans une circulation migratoire mondialisée pour comprendre dans quelle mesure une aire géographique affranchie de la « barrière de la

¹ L'Union européenne rappelle que « De tous les voisins de la Syrie, le Liban a été le plus touché par l'exode des Syriens fuyant la violence de leur pays. Depuis 2011, le Liban a accueilli 1,5 million de réfugiés syriens et palestiniens en provenance de Syrie; les réfugiés représentent 30 % de la population du Liban, la plus forte concentration de réfugiés par habitant dans le monde. Près de 75 % des réfugiés ne sont pas en situation de séjour régulier, ce qui les expose à divers risques en matière de protection. Un nombre croissant de mesures ciblent les réfugiés syriens, telles que des perquisitions, des expulsions, des arrestations arbitraires, des démolitions, des couvre-feux, des fermetures de magasins et la confiscation de documents. » *Source* : Protection Civile et Opérations d'Aide Humanitaire Européenne, Commission européenne, 26 août 2019. Accessible sur : https://ec.europa.eu/echo/where/middle-east/lebanon_fr. Consulté le 01/09/2019.

² Le sociologue Raúl Morales La Mura note que « Ces exilés seront quelque 20 000 en Suède, 10 000 en France, 7 000 répartis de manière équitable entre les deux Allemagnes, 5 000 en Grande-Bretagne , 3 000 en Italie, 2 000 en Suisse, 1 000 en Belgique, en Roumanie ou en Bulgarie, des centaines en Yougoslavie et moins d'une centaine au Luxembourg. » Raúl, MORALES LA MURA, « *L'accueil des exilés latino-américains en Europe* », in *Hommes & migrations*, 1305 | 2014, pp.17-23.

langue » peut constituer ou pas un élément facilitant la migration et l'acculturation ; en d'autres termes si le simple partage de la langue de Voltaire peut contribuer à faire vivre des espaces circulatoires.

* * *

Comment donc aborder la question migratoire dans l'espace francophone sachant que celui-ci apparaît comme un ensemble de locuteurs résultant des miettes d'un empire colonial comptant désormais selon l'Organisation Internationale de la Francophonie³ (OIF) quelques 300 millions d'individus ?

La réponse à cette question est moins évidente qu'il n'y paraît.

Au delà des apparences cet ensemble francophone correspond, si l'on prend le temps de s'y pencher, à des réalités locales et des situations individuelles très variées (à titre d'exemple, on peut distinguer un Français émigrant au Québec d'un ressortissant d'Afrique subsaharienne tentant de se rendre en Europe car ils n'ont pour seul point commun que l'usage de la même langue).

De même, les chiffres du nombre de francophones sont sujets à caution. Selon une note de recherche publiée par l'Université Laval de Québec en 2018⁴ « *L'exercice consistant à dénombrer les francophones est un exercice difficile, voire périlleux. En effet, il n'existe pas de source de données unique permettant de fournir cette information* ».

En effet, en fonction du nombre de locuteurs et de l'utilisation de la langue française dans les différents pays qui la composent, la francophonie apparaît comme un ensemble plus ou moins cohérent.

Il faut distinguer les pays où le français est la langue officielle, langue maternelle d'une partie de la population (ce qui pose problème puisqu'il s'agit de définir des seuils et dans ce domaine les choses sont toujours quelque peu compliquées). A cela s'ajoutent les pays dans lesquels le français est une langue officielle mais pas la langue maternelle de la partie la plus importante de la population (cela renvoie à plus de 20 pays, en particulier ceux d'Afrique de l'ouest).

Du point de vue strictement géographique cet ensemble pose également question, les 54 membres de plein droit⁵ de l'OIF couvrant une superficie démesurée. Il concerne en effet l'Amérique du Nord avec le Canada, la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest, des états tels la Grèce ou encore la Roumanie sans oublier la Guyane, les Antilles françaises, Madagascar, les Comores, la Réunion, les pays de l'ancienne Indochine française ou encore le Liban.

³ « Avec 300 millions de francophones dans le monde en 2018, la langue française connaît une progression de 9,6% du nombre de ses locuteurs depuis la dernière mesure réalisée en 2014 » Source : La langue française dans le monde – Synthèse 2018, Collection la Bibliothèque Gallimard, Gallimard / Organisation internationale de la Francophonie, Paris, 2019

⁴ Baptiste BECK, Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF, *Estimation des populations francophones dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval, Note de recherche de l'ODSEF, Québec, 2018, 160 p.

⁵ Albanie, Andorre, Arménie, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina, Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada/Nouveau-Brunswick, Canada/Québec, Centrafrique, Comores, Congo, Congo (RD), Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, France, Gabon, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Monaco, Niger, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam, Wallonie-Bruxelles (Fédération).

On lit à travers cette implantation géographique la dimension stratégique de la présence française sur le globe, preuve s'il en faut que l'OIF est autant une organisation à vocation politique que culturelle.

Si cela ne lui retire rien de sa légitimité à représenter des états et populations francophones, quelques questions demeurent néanmoins en suspens : qu'en est-il des francophones qui ne vivraient pas dans ces pays officiellement représentés ou encore de populations en contact régulier avec la langue française sans être officiellement prises en compte ?

De même, les représentations cartographiques de la francophonie sont pour le moins trompeuses. Prenons l'exemple du Canada dont la totalité du territoire semble concernée par l'usage du français alors que les statistiques du pays montrent que l'usage de cette langue tend à se contracter depuis les années 1980⁶.

Par ailleurs, les personnes se déplaçant au sein de l'espace francophone relèvent de statuts divers. Certaines sont des travailleurs étrangers recrutés dans les pays d'accueil tandis que d'autres sont des migrants économiques⁷ ou encore des demandeurs⁸ d'asile ayant fui leur pays à cause de conflits ou de guerres civiles fratricides jetant sur les routes des milliers d'habitants.

Cela pose par conséquent la question de la capacité d'accueil et de la bienveillance envers les populations migrantes qui, pour certaines, se trouvent dans une situation intenable n'ayant pas de papiers en règle donc peu ou pas de droits sur le territoire français.

Si certains travailleurs sont accueillis avec la bienveillance qu'appelle leur potentiel économique (par exemple les salariés étrangers francophones travaillant sur le sol français pour de grandes firmes multinationales), la situation est radicalement différente pour d'autres personnes qui entrent pour certaines de façon tout à fait légale sur le territoire et se retrouvent après l'expiration de leur visa en situation irrégulière. Mentionnons également les ressortissants étrangers qui illégalement sur le territoire français et qui n'ont d'autre choix que de se faire discrets pour échapper autant que possible aux contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine.

Du point de vue de la francophonie cela pose une question centrale : cet espace tend à devenir de plus en plus contraignant, y compris pour les ressortissants des pays francophones au point de remettre en cause l'influence réelle de la francophonie (entendue ici comme une forme d'aménité qui devrait nous amener collectivement à envisager les migrants francophones comme participant d'un processus positif pour France).

⁶ « En 2011, 30,1 % de la population canadienne déclarait pouvoir soutenir une conversation en français, comparativement à 31,8 % en 1981. » Source : Le français et la francophonie au Canada. Langue, Recensement de la population de 2011. Accessible sur : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.pdf. Consulté le 30/03/2019

⁷ Les Nations Unies rappellent les migrants économiques ne forment pas une catégorie en droit international. Le terme est néanmoins utilisé en référence à « *Toute personne qui franchit ou a franchi une frontière internationale ou qui se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, exclusivement ou principalement pour améliorer sa situation économique* ». Source : Organisation des migrations internationales. International Migration Law N°34 - Glossary on Migration, International Organization for Migration, Genève, 2019. Accessible sur : https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf. Consulté le 15/07/2019.

⁸ Est considérée comme demandeur d'asile un ressortissant sollicitant la protection internationale. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés « *Dans les pays appliquant des procédures d'examen individualisées, le demandeur d'asile est une personne dont la demande d'asile n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive de la part du pays d'accueil potentiel. Tout demandeur d'asile n'est pas nécessairement reconnu comme réfugié à l'issue du processus, mais tout réfugié a, dans un premier temps, été demandeur d'asile* ».

Ce qui semblerait *a priori* une facilité pour les personnes en migration se heurte en effet à un durcissement des politiques d'accueil, signifiant que la circulation est bel et bien plus difficile pour certains que pour d'autres.

La mal nommée « crise des migrants » de l'année 2015 (elle est surtout une crise de l'accueil) a mis en lumière l'une des facettes les plus sombres de la dynamique migratoire en direction de l'Europe mais il ne faut cependant pas oublier que les migrations se jouant dans l'espace francophone dépassent le cadre des mouvements de population en provenance du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne.

En effet, si la situation des migrants économiques ou de ceux qui fuient des zones de conflits renvoie à une réalité palpable et largement médiatisée au gré des drames qui se jouent en mer Méditerranée, elle occulte d'autres aspects de la migration, fort heureusement beaucoup moins dramatiques.

En d'autres termes, l'espace francophone révèle l'évolution des conditions de la migration en fonction du contexte économique, sécuritaire, ou encore politique des pays de départ et d'arrivée.

La migration doit en outre être appréhendée comme un processus fonctionnant selon des temporalités différentes (il y a un temps de l'urgence migratoire et un temps de la migration choisie) ; témoignant de projets de vies disparates (il y a un fossé entre le fait de quitter son pays pour fuir la guerre ou le marasme économique et la réalité d'un ingénieur expatrié).

Dans ce contexte migratoire en évolution constante il faut par ailleurs souligner que le plus grand nombre de locuteurs francophones se trouve aujourd'hui en Afrique subsaharienne, puisque celui-ci représente aujourd'hui selon l'OIF environ 59 % du total.

A ce titre l'article paru dans le quotidien Les Échos en 2017 dans lequel Ilyes Zouari⁹ rappelle que « Paris n'est plus la première ville francophone du monde » illustre parfaitement cette réalité mouvante.

La capitale française a en effet été dépassée par Kinshasa en République Démocratique du Congo qui est désormais la première cité francophone de la planète.

Cela n'est pas très étonnant en soi puisqu'il faut rappeler ici que la croissance démographique de l'Afrique subsaharienne est la plus élevée au monde.

Comme le notent les Nations unies « plus de la moitié de la croissance démographique dans le monde d'ici à 2050 aura lieu en Afrique. Proportionnellement c'est la région qui connaîtra la plus forte évolution démographique. La population d'Afrique subsaharienne, par exemple, devrait doubler d'ici à 2050 »¹⁰.

La francophonie constitue un ensemble particulier dans le sens où elle compte bon nombre de pays qui sont à la fois émetteurs de migrants mais également des pays considérés comme des points de passage obligés et, bien évidemment, des pays d'accueil comme la France métropolitaine qui attire toujours aujourd'hui certains migrants même s'ils se répartissent en réalité dans tout l'espace francophone. Notons également que des pays qui étaient autrefois des zones d'émigration sont devenus en quelques années des aires d'immigration (les pays du Maghreb par exemple) ; cette réalité nouvelle venant bouleverser dans certains cas les structures sociales locales.

⁹ Ilyes ZOUARI (Président du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF)), « Paris n'est plus la première ville francophone du monde », in Les Echos, 15 mai 2017. Accessible sur : <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/paris-nest-plus-la-premiere-ville-francophone-du-monde-1010583>. Consulté le 15/07/2019.

¹⁰ World Population Prospects 2019, Highlights, Department of Economic and Social Affairs Population Division, United Nations New York, 2019

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) estime qu'en 2019 70,8 millions de personnes sont déplacées de force¹¹, qu'il s'agisse de réfugiés (25,9 millions)¹² à proprement parler ou encore des déplacés internes (41,3 millions) victimes de guerres civiles à l'intérieur de leur propre pays.

Il n'est nul besoin de rappeler ici que les phénomènes migratoires existent depuis l'aube de l'humanité et qu'ils ont progressivement contribué au peuplement de la totalité de l'espace de la planète.

La France métropolitaine a par exemple été touchée par une multitude de vagues migratoires au cours du XXe siècle (si l'on se borne à cette période historique).

Qu'il s'agisse des Russes blancs suite à la révolution bolchévique ou encore des Polonais, des Espagnols, Portugais, pour se poursuivre avec les Algériens, Marocains, Tunisiens et travailleurs africains, le pays a connu en l'espace de quelques décennies un afflux de populations d'origines très diverses qui a constitué le creuset de sa richesse culturelle et dynamisé son économie.

Ces vagues migratoires ont en effet contribué à la création de richesse en France. Rappelons par exemple que les Polonais ou Italiens qui se sont embauchés dans les mines du nord de la France ont largement participé à l'économie de la région ; il en va de même pour les Maghrébins venus reconstruire le pays après la seconde guerre mondiale et qui, pour nombre d'entre eux ont « fait leur vie » en France.

Leurs enfants et petits enfants constituent aujourd'hui une partie non négligeable de la population française comme le souligne Michèle Tribalat dans ses travaux. Elle estime qu'environ 25% de la population française correspondent à des personnes aux origines étrangères si l'on remonte aux parents ou aux grands-parents¹³.

Dans le même ordre d'idées c'est également ce que souligne Chantal Brutel¹⁴ dans une note de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) parue en 2017. L'auteure y affirme par ailleurs que :

« Parmi les descendants d'immigrés de moins de 25 ans, 42 % sont originaires du Maghreb et 19 % d'Afrique subsaharienne. Les descendants d'immigrés d'origine maghrébine sont jeunes : six sur dix ont moins de 25 ans. Une partie d'entre eux est issue d'immigrés algériens ou marocains arrivés jeunes en France dans le cadre du regroupement familial. Les vagues d'immigration en provenance de l'Afrique subsaharienne sont plus récentes, ce qui explique que huit descendants sur dix de cette origine ont moins de 25 ans. De même, les trois quarts des descendants d'immigrés asiatiques, principalement originaires de Turquie ou d'Asie du Sud-Est sont dans ce cas ; en particulier, les immigrés en provenance du Laos, du Vietnam ou du Cambodge sont arrivés pour la plupart avant 30 ans au milieu des années soixante-dix ».

¹¹ UNHCR FRANCE, « *Aperçu Statistique* », Accessible sur : <https://www.unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html>. Consulté le 20/05/2019.

¹² Pour les Nations Unies (Convention de 1951) le réfugié est « *Une personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner* ».

¹³ Michèle TRIBALAT, « *Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 2011* », Espace populations sociétés, 2015/1-2 | 2015, mis en ligne le 01 juillet 2015. Accessible sur : <http://journals.openedition.org/eps/6073> ; DOI : 10.4000/eps.6073. Consulté le 15/04/2019

¹⁴ Chantal BRUTEL, « *Être né en France d'un parent immigré, Une population diverse reflétant l'histoire des flux migratoires* », INSEE Première, N° 1634, Février 2017

Si nous nous penchons sur d'autres sources statistiques nous pouvons également souligner que selon l'Institut national des études démographiques (INED)¹⁵ les migrants sont environ 258 millions dans le monde et qu'ils représentent environ 3,4 % de la population mondiale.

Ces chiffres peuvent sembler importants mais ils méritent d'être nuancés : l'Europe n'est pas seulement un continent d'immigration mais aussi d'émigration.

En effet, si l'Asie fournit la plus grosse cohorte des migrants à l'échelle mondiale (environ 106 millions) c'est l'Europe qui constitue le deuxième vivier de personnes en migration puisqu'elles sont plus de 60 millions à en être originaires.

Dans cet ensemble les pays africains représentent environ 36 millions de migrants à l'heure actuelle.

Mais ce qui frappe le plus dans les chiffres fournis par l'INED c'est la proportion de réfugiés en provenance des pays sous-développés : ils seraient près de 83%.

Second point frappant, la plupart des migrations se jouent entre des pays situés au sein de la même aire géographique, les migrants africains se déplaçant pour plus de la moitié d'entre eux dans des pays limitrophes du leur.

A ce titre l'analyse de Gilles Pison¹⁶ est particulièrement pertinente. Il note que les pays les plus petits sont ceux qui accueillent proportionnellement le plus d'immigrés (le cas des pays d'Afrique de l'ouest est de ce point de vue tout à fait instructif).

Si l'on se fie à ce qu'avance cet auteur le cas de la France est également frappant : le nombre d'immigrés (autrement dit les personnes nées à l'étranger) était d'environ 6,7 millions en 2010 ce qui la place à la quatrième position mondiale. Mais si l'on se base sur la proportion d'immigrés dans la population française le pays n'arrive qu'en 10^{ème} position puisque ces personnes représentent environ 10,7 % de sa population.

Traversé de longue date par des mouvements migratoires l'espace francophone met donc aujourd'hui en situation de migration plusieurs millions de personnes qu'il s'agisse de mouvements forcés de population ou encore de migrations de travail.

Comment démêler l'écheveau face à ces phénomènes qui, s'ils peuvent effectivement être regroupés sous le chapô de migrations, renvoient à des réalités extrêmement diverses donc difficilement comparables ?

La question qui devient centrale dans le débat sur les flux migratoires au sein de la francophonie est celle de la bienveillance que la métropole (ou le centre si nous raisonnons en termes de « centre / périphérie ») accorde ou pas aux migrants qui se tournent vers elle.

En effet, si comme nous l'avons vu la majeure partie des migrations qui se jouent dans l'espace francophone se font d'un pays à l'autre (en particulier en Afrique subsaharienne) il convient d'envisager des pistes qui permettraient peut-être d'améliorer la situation des migrants.

¹⁵ Les migrations dans le monde, INED, Accessible sur : <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/les-migrations-dans-le-monde/>. Consulté le 20/05/2019

¹⁶ Gilles PISON, « Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales » in Population & Sociétés n° 472, INED, Paris, novembre 2010

La fermeture progressive des frontières au sein de l'espace Schengen, le dispositif FRONTEX¹⁷ qui sécurise les frontières extérieures de l'Union européenne (au point d'en militariser certaines portions ou de les barder de systèmes électroniques de détection des personnes) sont autant d'éléments qui contraignent aujourd'hui de plus en plus fortement les déplacements des migrants subsahariens en direction de l'Europe.

Comment envisager alors de parler d'une francophonie bienveillante si les ressortissants des pays africains francophones ne peuvent pas se déplacer aussi facilement auparavant au sein d'une aire culturelle et géographique qui devrait le leur permettre.

C'est là toute l'ambiguïté de la francophonie politique d'un côté, culturelle et linguistique de l'autre qui renvoie à des réalités parfois aux antipodes.

Dans ce contexte il faut donc se poser la question d'un assouplissement des règles concernant les mouvements de population en provenance de pays francophones.

Cela va de soi, en particulier dans un contexte démographique défavorable pour la France (le pays, même s'il est mieux placé que d'autres nations de l'Union européenne a une démographie peu dynamique) alors que le continent africain connaît lui une forte croissance de sa population.

Par ailleurs il est désormais clair que les pays d'Afrique subsaharienne seront pour certains affectés de façon notable par le changement climatique en cours.

Le décalage croissant entre réalité migratoires et tentative de fermeture des frontières extérieures de l'Union européenne fait que dans les années à venir si les politiques ne sont pas modifiées nous verrons augmenter plus que baisser le nombre de migrants en situation irrégulière.

Il y a en effet un rapport quasi mécanique entre le durcissement des réglementations locales et la « création » de migrants en situation illégale. Dans ce cadre approche autant humaniste que pragmatique voudrait que les populations en provenance de pays francophones aient toutes les mêmes possibilités d'accès au territoire français (qu'il s'agisse par exemple de populations diplômées en provenance d'Amérique du Nord ou de populations défavorisées arrivant d'Afrique subsaharienne).

Lorsque l'OIF plaide pour une meilleure prise en compte de ces mouvements de populations elle ne dit pas autre chose mais le discours politique est souvent confronté sur le terrain à une réalité bien différente.

Compte-tenu de la situation très dégradée de certains des pays d'Afrique les choses ne semblent pas en mesure de pouvoir s'améliorer rapidement.

Il suffit pour s'en convaincre de se pencher sur le cas de pays de la bande sahélienne pour constater que leur contexte sécuritaire peut constituer une entrave à la libre circulation de ressortissants n'ayant rien à voir avec les groupes armés qui circulent dans toute la région.

D'une certaine façon, faire vivre une francophonie réelle autant que politique relève de la gageure puisque des logiques se télescopent, les populations n'étant pas forcément en phase avec les desiderata d'états

¹⁷ Créé en 2004 le dispositif Frontex « Aide les États membres de l'UE et les pays associés à l'espace Schengen à gérer leurs frontières extérieures. Elle contribue également à harmoniser les contrôles aux frontières au sein de l'UE. Elle facilite la coopération entre les autorités de surveillance des frontières dans les différents pays de l'UE, en leur fournissant une expertise et un soutien technique. »

Source : Union européenne, Accessible sur : https://europa.eu/european-union/about-eu/agencies/frontex_fr. Consulté le 20/06/2019

engagés pour leur part dans un processus de confinement de leurs territoires (certes illusoire mais aux effets réels) et contraints par des opinions publiques¹⁸ que les personnels politiques cherchent à séduire.

* * *

Nous sommes donc aujourd'hui face à un paradoxe : traversé depuis des décennies par les mouvements migratoires l'espace francophone peine à trouver des solutions à la fois pragmatiques et humaines aux difficultés rencontrées par une partie de sa population.

Les mouvements migratoires au sein des espaces francophones renvoient à une dynamique se jouant sur le temps long, à mille lieues de l'image véhiculée par certains discours et leurs références douteuses aux bandes de migrants prenant d'assaut la vieille « forteresse » Européenne.

Il faut donc les envisager comme un phénomène qui doit être pris en compte à la fois du point de vue politique, mais également économique, social, culturel pour pouvoir les gérer de la façon la plus humaine possible.

En ce sens la francophonie politique peut être vue (ou devrait l'être) comme un levier pour favoriser la circulation et l'accueil de ses populations dans l'ensemble de son aire géographique.

Il est en effet frappant de constater la dissymétrie de traitement entre les différentes catégories de migrants.

Si nous envisageons l'usage de la langue, cet héritage (qui permet selon l'OIF de « vivre en français »), comme un élément pouvant faciliter la migration et bien évidemment l'intégration des populations francophones il faut alors penser l'espace géographique de la francophonie comme une entité ouverte et non pas parsemée de barrières sur le parcours des populations en mouvement.

Au final, l'on peut se demander si la prise en compte de la réalité migratoire par les états n'est pas en train de fragmenter un peu plus l'idée d'un espace francophone ouvert, accueillant et bienveillant tel qu'il est présenté dans le préambule de la charte de l'OIF lorsqu'elle affirme que « *La Francophonie doit tenir compte des mutations historiques et des grandes évolutions politiques, économiques, technologiques et culturelles qui marquent le XXIème siècle pour affirmer sa présence et son utilité dans un monde respectueux de la diversité culturelle et linguistique, dans lequel la langue française et les valeurs universelles se développent et contribuent à une action multilatérale originale et à la formation d'une communauté internationale solidaire* »¹⁹.

¹⁸ D'une étude menée par l'institut IFOP en novembre 2018 ressortent les résultats suivants : Pour 52 % des personnes interrogées, la France accueille trop d'étrangers ; 64 % estiment que la France compte déjà beaucoup d'étrangers et qu'accueillir des immigrants supplémentaires n'est pas souhaitable ; Pour 64 % des citoyens, l'immigration en France joue un rôle négatif sur la cohésion de la société française ; En 2017, 29 % pensaient que les personnes issues de l'immigration étaient bien intégrées dans la société française ; en 2018, ils sont 25 % à le penser. *Source* : Le regard des Français sur l'immigration, Etude réalisée par l'IFOP pour le Journal du Dimanche et l'AJC en coopération avec la Fondapol et la Fondation Jean-Jaurès, IFOP, Paris, Novembre 2018. Accessible sur : https://jean-jaures.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2018/1204/le_regard_des_francais_sur_limmigration.pdf. Consulté le 20 juin 2019

¹⁹ Charte de la francophonie, adoptée par la Conférence ministérielle de la Francophonie, Antananarivo, le 23 novembre 2005. https://www.francophonie.org/IMG/pdf/charte_francophonie_antananarivo_2005.pdf

Éléments de bibliographie

BECK, Baptiste, MARCOUX, Richard, RICHARD, Laurent, WOLFF, Alexandre, *Estimation des populations francophones dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval, Note de recherche de l'ODSEF, Québec, 2018, 160 p.

BRUTEL, Chantal, *Être né en France d'un parent immigré, Une population diverse reflétant l'histoire des flux migratoires*, INSEE Première, N° 1634, Février 2017

CLOCHARD, Olivier, LAMBERT, Nicolas, L'évolution d'un régime. *Mort aux frontières et contrôle migratoires en mer Méditerranée* in WIHTOL DE WENDEN Catherine, SCHMOLL, Camille, THIOUET, Hélène, (Dir.), *Migrations en Méditerranée*, CNRS Editions, Paris, 2015

PISON, Gilles, *Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales* in Population & Sociétés n° 472, INED, Paris, novembre 2010

POINSOT, Marie, WEBER, Serge (Dir.), *Migrations et mutations de la société française - L'état des savoirs*, Hors collection Sciences Humaines, La Découverte, Paris, 2014

TRIBALAT, Michèle, *Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 2011*, in Espace populations sociétés, 2015/1-2 | 2015. Accessible sur : <http://journals.openedition.org/eps/6073> ; DOI : 10.4000/eps.6073. Consulté le 15/03/2019

ZOUARI, Ilyes, *Petit dictionnaire du monde francophone. Tout ce qu'il faut savoir sur les 45 pays et territoires francophones*, L'harmattan, Paris, 2015

ZOUARI, Ilyes, *Paris n'est plus la première ville francophone du monde*, in Les Echos, 15 mai 2017. Accessible sur : <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/paris-nest-plus-la-premiere-ville-francophone-du-monde-1010583>. Consulté le 15/07/2019.

Aperçu Statistique, UNHCR FRANCE, , Accessible sur : <https://www.unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html>. Consulté le 20/05/2019.

Charte de la francophonie

, adoptée par la Conférence ministérielle de la Francophonie, Antananarivo, le 23 novembre 2005.

Accessible sur : https://www.francophonie.org/IMG/pdf/charte_francophonie_antananarivo_2005.pdf.

Consulté le 20/05/2019

International Migration Law N°34 - *Glossary on Migration, International Organization for Migration*, Genève, 2019, Accessible sur : https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf. Consulté le 15/07/2019.

La langue française dans le monde – Synthèse 2018, Collection la Bibliothèque Gallimard, Gallimard / Organisation internationale de la Francophonie, Paris, 2019

Le français et la francophonie au Canada. Langue, Recensement de la population de 2011. Canada Statistique, Référence 98-314-X2011003. Accessible sur : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.pdf. Consulté le 30/03/2019

Les migrations dans le monde, INED, Accessible sur : <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/les-migrations-dans-le-monde/>. Consulté le 20/05/2019

Le regard des Français sur l'immigration, Etude réalisée par l'IFOP pour le Journal du Dimanche et l'AJC en coopération avec la Fondapol et la Fondation Jean-Jaurès, IFOP, Paris, Novembre 2018. Accessible sur : https://jean-jaures.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2018/1204/le_regard_des_francais_sur_limmigration.pdf. Consulté le 20/06/2019

Protection Civile et Opérations d'Aide Humanitaire Européenne, Commission européenne, 26 août 2019. Accessible sur : https://ec.europa.eu/echo/where/middle-east/lebanon_fr. Consulté le 01/09/2019.

World Population Prospects 2019, Highlights, Department of Economic and Social Affairs Population Division, United Nations, New York, 2019

* * *

Notice biographique

Docteur en géographie, maître de conférences à l'Institut catholique de Toulouse, Olivier Damourette a travaillé sur le lien entre aide humanitaire et sédentarisation des nomades *somali* dans l'est du Kenya. Aujourd'hui ses recherches portent sur la prise en compte des mouvements migratoires dans un contexte d'évolution des causes et des conditions de la mobilité ; les questions liées aux études paysagères dans la géographie scolaire ; l'impact de la numérisation du monde dans l'enseignement de la géographie.